CHAMPIONNAT DE LIGUE VITESSE MOINS de 25 CV

1ère manche LA CHATRE 19 et 20 mars 2022

ADDITIF AU REGLEMENT INTERIEUR DU CIRCUIT MAURICE TISSANDIER 36400 LA CHATRE

Cette note s'adresse à tous les pilotes, parents et accompagnateurs de la manifestation

1. Interdiction de planter quoi que ce soit dans le revêtement du parking
2. Une bâche doit être au préalablement déposée sous chaque véhicule
3. Tout dépôt ou vidange est interdit
4. L'abandon de pneumatique est interdit
5. Interdiction d'intervenir ou de modifier les installations et les équipements du circuit
6. Tout matériel apporté devra être remporté
7. Toute perte d'huile ou autre liquide sur le paddock ou la piste devra être signalée au responsable
8. **Les concurrents ou participants doivent obligatoirement reprendre leurs produits polluants (huile, hydrocarbures, pièces mécaniques diverses…) ainsi que leurs déchets**

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION

Le Comité de Gestion du Circuit Maurice Tissandier

Le Trial Club du Pays de La Châtre

Signature du pilote ou du représentant légal